

AG du Jura, 2800 Delémont

Votre interlocutrice

Célia Hofmann

A tous les membres de la FCJC

Téléphone 032 421 45 34

celia.hofmann@mobiliere.ch

Delémont 03.02.2025

Assurance responsabilité civile chasseur – FCJC – Police n° G-0524-9161

Madame, Monsieur,

L'année dernière, vous avez bénéficié de la couverture responsabilité civile chasseur par le biais du contrat collectif de la FCJC.

C'est pourquoi nous vous remettons le certificat d'assurance incluant les dispositions contractuelles et les coordonnées postales vous permettant de régler votre prime pour la période de chasse 2025/2026 si vous le souhaitez.

Nous vous précisons que pour la Suisse, le certificat accompagné de la preuve de paiement (avis de débit imprimé ou récépissé de la Poste) fait office d'attestation d'assurance. Les attestations pour l'étranger, le cas échéant, vous seront transmises par courrier dès réception de votre paiement.

Nous vous remercions pour votre collaboration et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

En vous souhaitant bonne réception de ces quelques lignes, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Mobilière Suisse Société d'assurances
Agence générale du Jura



Olivier Léchenne
Agent général